

## LETTRÉ PLAISANCIERS

# Lettre des plaisanciers Mars 2021

1 DOCUMENT - Publié le 31 mars 2021



**LA BAISSE DU NIVEAU DU LAC :**

Le 2ème bassin de niveau de lac est programmé pour l'automne 2021. Le processus de baisse sera identique à celui de 2017. Du 1er septembre au 30 septembre, le lac entamera l'opération de baisse de 10cm. Du 1er au 30 octobre, le niveau sera maintenu à sa cote de programmation. Enfin, à partir du 1er novembre, le processus de lac se fera en fonction des apports hydrologiques naturels pour atteindre la cote normale.

**Remarque :** selon les documents, vous pouvez rencontrer 2 chiffres différents indiquant la cote de lac. Il s'agit en fait de la même cote mais décimale selon 2 référentiels différents : la cote IGN (0m) et la cote (0m) (NAP).

**Planning prévisionnel à retenir pour 2021 :**

- Avril 2021 :** certains bassins ont un état d'occupation certainement impacté par la baisse du niveau du lac. Chaque plaisancier doit être avisé individuellement.
- Avril :** étude des plans de travail prévus en amont de l'été. Afin de ne pas changer inutilement le calendrier prévisionnel, nous encourageons par avance les plaisanciers de bien vouloir attendre la décision du compteur individuel avant d'appeler le Service des Ports.
- Avril 2021 :** les plaisanciers informés par le département de leur baisse seront informés de la date prévue qu'ils doivent attendre avant l'opération de la baisse du lac.
- Fin et 2ème semaine de septembre 2021 :** déplacement des bassins sur leur place prévue.
- Octobre 2021 :** les plaisanciers seront invités à rejoindre leur place prévue, ce qui peut se faire quel que soit le niveau naturel du lac durant.

**IMPORTANT :** nous attirons l'attention des plaisanciers titulaires d'un emplacement à l'année qui sera automatiquement supprimé avant de leur informer, au plus tôt, de leur souhait de libérer leur place. Cette [opération de plan](#) est sous l'égide du département des bassins.

**CANAL DE SÈVÈRES :**

Pendant la baisse du lac, il sera conseillé de ne pas naviguer sur le canal de Sèvères, le barrage créé par le passage des bassins étant projeté à l'intérieur des berges pendant cette période.

Enfin, nous recommandons de toujours que l'opération se fasse quel que soit les conditions météorologiques favorables. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site du Canal.

Nous vous remercions et vous souhaitons une bonne nuit.



**LETTRÉ\_PLAISANCIER\_MARS\_2021.PDF**

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 1,1 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.